

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 18 février 2013

Représentant(e)s			
Adrien-Gamache	Frédéric Boulianne	Lajeunesse	Mélanie Lajoie
André-Laurendeau	—	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance Louise Lalumière (S)	Le Déclic	—
Armand-Racicot	Iann St-Denis	Lionel-Groulx	Nicole St-Amour
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	—
Bourgeois-Champagnat	—	Marie-Victorin (Longueuil)	—
Carillon	—	Maurice-L.-Duplessis	—
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Joanne Costo
Charles-LeMoine	—	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	—	Paul-Chagnon	Leïla Hamidouche
Curé-Lequin, Du	—	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-Brosseau	Denis Cadotte
De La Mosaïque	Julie Mercier	Pierre-D'Iberville	Karine Southière
De Maricourt	Renald Hébert	Pierre-Laporte	Ève Filteau
De Normandie	—	Préville	—
Des Mille-Fleurs	Marc Belley	Rabeau	Richard Roy
Des Quatre-Saisons	—	Sainte-Claire (Brossard)	—
Des Saints-Anges	Valérie St-Laurent	Sainte-Claire (Longueuil)	Julie Roy
Du Jardin-Bienville	Michel Parent	Saint-Jean-Baptiste	—
Du Tournesol	Reine Foubuë	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	—
École des Petits Explorateurs	—	Saint-Laurent	—
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	Saint-Romain	Charles Quesnel
Félix-Leclerc	Louise Arsenault	Samuel-De Champlain	Marie-Andrée Farmer
Gaétan-Boucher	Debby Beaulieu	Secondaire participative l'Agora	Lynda Roy
Gentilly	François Mathieu (S)	Tourterelle	—
George-Étienne-Cartier	—		
Georges-P.-Vanier	Éric Richer	Comité ÉHDAA	—
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Guillaume-Vignal	—	Participants	
Hélène-De Champlain	—	Direction générale	M. Daniel Tremblay
Hubert-Perron	Pierre Filiatreault	Organisation scolaire et transport	M. Pierre Vocino
Internationale de Greenfield Park	Gessie Exantus	Services éducatifs	Mme Sophie Latreille
Jacques-Ouellet	—		
Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro		
Joseph-De Sérigny	Nathalie Brière		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, M. Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19 h 22.

M. Lafleur indique qu'une recommandation concernant le transport des élèves de l'école Antoine-Brossard sera présentée ce soir au point 10.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-1092-18-02 IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Élène L'Espérance d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
 - 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES EN COURS

6. Calendriers scolaires primaire-secondaire 2013-2014 (Questions des représentants)
7. Détermination des services éducatifs offerts en 2013-2014 dans les écoles primaires et secondaires (Questions des représentants)
8. Règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire (Questions des représentants)

AFFAIRES INTERNES

9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 janvier 2013
10. Transport scolaire pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire qui fréquenteront l'école Antoine-Brossard à compter de 2013-2014
11. Parole au délégué à la FCPQ
12. Parole aux parents-commissaires
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Parole aux membres
15. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

M. Lafleur présente Mme Francine Chabot, commissaire de la circonscription 16, représentant les écoles D'Iberville, Laurent-Benoît et l'École régionale du Vent-Nouveau. Mme Chabot souhaite bonsoir aux représentants.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M. Lafleur informe les représentants que le délégué à la FCPQ, M. Serge Lefebvre, fait circuler

une pétition à signer, dont il parlera lors du point 11.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Daniel Tremblay, en remplacement de M. Bellini, souhaite la bienvenue aux représentants. M. Tremblay cède la parole à M. Pierre Vocino, directeur de l'organisation scolaire, afin que celui-ci donne de l'information sur le projet d'inscription en ligne pour l'année scolaire 2013-2014.

M. Vocino indique que 14 000 courriels ont été envoyés aux parents via les adresses disponibles sur le *Portail*. À ce jour, de ces courriels, 3 319 parents ont répondu électroniquement pour la réinscription de leurs enfants. La commission scolaire vise un taux de réponse de 35% pour la première année d'implantation, et l'élimination du papier dans trois ans. Les parents qui n'auraient pas reçu le courriel, ou qui n'y auraient pas répondu, recevront une inscription format papier au retour de la semaine de relâche.

5.1. Questions des représentants

Mmes Julie Roy, Nathalie Kleber, Leïla Hamidouche, Marie-Élène L'Espérance, Ève Filteau, ainsi que M. Renald Hébert, posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- Seuls les parents dont l'adresse courriel était déjà listée par les secrétaires d'école ont reçu le courriel pour les inscriptions en ligne. Il est à noter que cette année, toutes les écoles travaillent avec le *Portail*, contrairement à huit l'an passé; il serait bon que tous les parents soumettent leurs adresses courriel à leur école respective.
- Une vérification sera effectuée concernant les écoles Ste-Claire et Marie-Victorin; celles-ci se retrouvent à la fois dans Longueuil et Brossard, mais l'information ne semble pas indiquée pour l'inscription.
- Afin de satisfaire à la demande, la commission scolaire travaillera à envoyer une confirmation par courriel afin d'indiquer aux parents que l'inscription est bien enregistrée. Entre temps, les parents peuvent communiquer avec le service de l'organisation scolaire pour s'assurer que tout s'est bien rendu ou pour vérifier les messages d'erreur.
- Tel que discuté précédemment, les inscriptions pour les services de garde devraient pouvoir être effectuées électroniquement d'ici trois ans. Comme la CSMV est une grosse commission scolaire, il faut y aller petit à petit. L'an prochain, ce sera au secondaire que les inscriptions électroniques feront leur entrée.

AFFAIRES EN COURS

6. CALENDRIERS SCOLAIRES PRIMAIRE-SECONDAIRE 2013-2014 (QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS)

Mmes Valérie St-Laurent et Leïla Hamidouche, ainsi que MM Denis Cadotte, Jean-Luc Lafleur et Jacques Seminario, posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- La suggestion d'inscrire les dates butoirs pour les remises des bulletins pourrait faire partie d'une recommandation du comité de parents.
- La suggestion de placer une journée pédagogique le 1^{er} novembre, que ce soit un déplacement du Colloque de la Montérégie ou une autre raison, pourrait faire partie d'une recommandation du comité de parents. Il est à noter que, comme la date butoir

pour la remise du bulletin en novembre est le 20, il a été considéré de placer une journée pédagogique aux alentours de cette date.

- Tel que précisé en page 2, les recommandations ne peuvent véritablement toucher que les huit journées pédagogiques placées à l'intérieur du calendrier, sans toucher au début et à la fin de l'année scolaire.
- La 101^e journée de travail des enseignants, qui correspond en 2013-2014 au mardi 28 janvier, permet à ceux qui font une demi-année de pouvoir échanger entre eux. Le nombre exacts de ces enseignants n'est pas connu, même si on sait que ça touche un certain nombre d'entre eux.
- Les journées pédagogiques inscrites aux calendriers doivent être respectées par tout le monde.

7. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN 2013-2014 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS)

Mme Sophie Latreille informe les représentants que les erreurs et indiquées lors de la dernière rencontre ont été prises en compte et corrigées.

Mme Linda Roy, ainsi que MM Jacques Seminario et Serge Lefebvre, posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- La terminologie utilisée dans le document a été vérifiée par le secrétariat général et est correcte. De plus, elle est en lien avec les termes utilisés dans le dernier *Plan d'organisation scolaire*.
- La notion « école de secteur » porte à confusion, surtout en regardant le primaire versus le secondaire. Des indications supplémentaires devraient être inscrites pour que tous les parents comprennent bien de quoi il est question. Il ne faut vraiment pas mélanger les termes « de secteur » et « de quartier », qui n'est d'ailleurs pas utilisé.
- Tous les projets pédagogiques particuliers sont offerts à la clientèle de la commission scolaire; ce qui compte en premier, c'est l'intérêt de l'élève pour le projet. Il doit par contre avoir droit aux services complémentaires de manière suffisante. Il est vrai que certaines écoles, comme Félix-Leclerc, excluaient dans leurs critères de sélection des élèves qui avaient besoin de ces services.
- Certaines écoles —comme Mgr-A.-M.-Parent en multisport, qui passe de six à quatre périodes de sport— semblent s'être fait tordre le bras pour modifier certaines options qui ne faisaient pas partie de leur couleur au détriment d'autres écoles.
- Il reste encore des modalités à régler, mais le transport sera organisé pour aller de l'avant avec le nouveau *Plan d'organisation scolaire au secondaire*. Par ailleurs, les représentants doivent comprendre que la commission scolaire doit effectivement organiser le transport, mais que ceci ne veut pas dire qu'il sera offert gratuitement aux parents.

8. RÈGLES POUR LE PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET CELLES POUR LE PASSAGE DU PREMIER AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS)

Mmes Marie-Élène L'Espérance et Nathalie Kleber, ainsi que M. Jacques Seminario, posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- Une attention sera portée lors de la prochaine présentation pour mieux identifier les modifications apportées au nouveau document.
- L'article concernant les règles de passage du primaire au secondaire demeure le même,

afin de rester en lien avec le régime pédagogique.

- La présente consultation touche en effet seulement le secondaire.

AFFAIRES INTERNES

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 21 JANVIER 2013

CP-1093-
18-02

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Kleber d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 janvier 2013 déposé avec la modification suivante :

- Page 4, point 8 : corriger la fin de la première phrase par « *Calendriers scolaires primaire-secondaire 2013-2014* »

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DU 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE QUI FRÉQUENTERONT L'ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD À COMPTER DE 2013-2014

M. Lafleur présente un projet de recommandation discutée par les membres de l'exécutif concernant le transport des élèves de l'école Antoine-Brossard.

Mmes et MM Marie-Èlène L'Espérance, Julie Mercier, Jean-Luc Lafleur, Charles Quesnel, Julie Roy, Jacques Seminario, Ève Filteau, Nathalie Kleber, Gessie Exantus, Richard Roy, Serge Lefebvre, Manon D'Astous, Nicole St-Amour, Denis Cadotte, Charles Quesnel et Louise Arseneault participent aux discussions pour les amendements à apporter à la résolution.

Le texte de la résolution amendée et adoptée est le suivant :

CONSIDÉRANT que les élèves de la CSMV qui fréquentent leur école de secteur sont majoritairement voyagés par autobus scolaire, n'occasionnant aucun coût mensuel pour les parents;

CONSIDÉRANT qu'à compter de 2013-2014 l'unique école secondaire de secteur pour les élèves de Brossard sera Antoine-Brossard;

CONSIDÉRANT que le cas du transport scolaire de l'école Antoine-Brossard en est un d'exception, puisque les élèves sont massivement transportés par la RTL (près de 93%) plutôt que par le transport scolaire;

CONSIDÉRANT que les élèves qui fréquenteront l'école Pierre-Brosseau jusqu'à la fin de la présente année scolaire, et ayant droit au transport scolaire, bénéficient du transport scolaire gratuit en autobus jaune;

CONSIDÉRANT que nous craignons que le service payant du RTL (remboursé à 70%) soit imposé aux élèves du 1er cycle du secondaire (secteur Brossard) qui seront rapatriés à Antoine-Brossard en septembre 2013;

CONSIDÉRANT que les élèves qui fréquenteront la nouvelle École Internationale Lucille-Teasdale (anciennement Pierre-Brosseau) le feront par choix école, mais pourront possiblement bénéficier du transport scolaire gratuit;

CONSIDÉRANT que les citoyens résidant sur le territoire desservi par la CSMV paient les mêmes taxes scolaires à la CSMV, le coût du transport scolaire devrait être le même pour tous, par souci d'équité, lors de la fréquentation des écoles de secteur;

CP-1094-

18-02

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Èlène L'Espérance, secondé par M. Jacques Seminario et adopté à l'unanimité par le Comité de Parents, que les solutions suivantes soient appliquées :

1°) Que la majorité des élèves fréquentant leur établissement d'enseignement secondaire de secteur sur le territoire de Brossard, ayant droit au transport scolaire, soient voyagés par autobus scolaire.

2°) Que dans l'éventualité que le scénario 1 ne puisse s'appliquer tel quel, que la gratuité du transport scolaire soit maintenue pour les élèves de Brossard qui fréquenteront les deux premières années du secondaire à Antoine-Brossard à compter de l'année scolaire 2013-2014.

11. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPO

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières nouvelles concernant la Fédération des comités de parents du Québec. Son résumé a été transmis électroniquement aux représentants. Les représentants peuvent également consulter le site de la FCPO pour obtenir plus de renseignements. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- L'implantation des groupes de maternelles pour les 4 ans sera fera graduellement. Un seul groupe par commission scolaire sera ouvert. Les responsables qui ont vécu le projet pilote au Lac-St-Jean rendront compte de leurs expériences.
- Les représentants à la FCPO veulent savoir comment se passe l'ouverture des projets pédagogiques particuliers à la clientèle HDAA. M. Lefebvre demande aux représentants de lui faire parvenir leurs commentaires.
- Environ 25 présidents de comités ÉHDAA se sont réunis pour discuter du plan d'intervention informatisé. Celui-ci n'est pas encore offert à la CSMV, car il faut utiliser le Portail, qui n'est pas encore au point.
- Les précisions apportées au projet de loi 21 permettent de constater qu'un diagnostic n'est pas requis pour obtenir des services. Les besoins de l'élève décrits dans le plan d'intervention suffisent.
- Le *Plan de services individualisé et intersectoriel*, une entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation est expliqué par M. Lefebvre. Ce plan peut être convoqué en n'importe quel temps par le parent. M. Lefebvre invite les parents à consulter les informations à ce sujet sur internet.
- M. Lefebvre invite les représentants à une conférence gratuite organisée par la commission scolaire des Patriotes. Celle-ci se tiendra le jeudi 14 mars prochain, à l'école secondaire Polybel. Les représentants peuvent consulter l'invitation envoyée via courriel ou réserver leurs places au comitedeparentsscpinventions@gmail.com.
- La *Coalition Priorité Éducation* fait présentement circuler une pétition afin de faire de l'éducation une priorité nationale. En plus d'inciter les représentants à signer la pétition, M. Lefebvre les invite à consulter le site coalition-priorite-education.tumblr.com pour plus d'informations.

Plusieurs représentants déplorent le fait que la nouvelle orientation de la commission scolaire ne semble pas touchée son but de contrer l'exode vers le privé. M. Lafleur rappelle que le dernier POS laissait la porte ouverte aux projets qui ne faisaient pas partie de la couleur école. Si tous les projets meurent dans l'œuf, faute d'intérêts et de volontaires en raison de l'offre, il faudra se positionner.

12. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

M. Jacques Seminario fait un résumé des dernières nouvelles concernant le conseil des

commissaires. Leurs rencontres précédentes ont servi à discuter des sujets présentés ce soir. M. Seminario invite les représentants à consulter le *Rapport annuel 2011-2012 de la CSMV*, disponible sur le site. M. Seminario indique que pour avoir l'ouverture d'un groupe de maternelle pour les 4 ans, le milieu doit détenir un indice de défavorisation de 10.

13. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

Mme Isabelle Poisson étant absente, le résumé des dernières nouvelles concernant le comité ÉHDAA sera livré lors de la prochaine rencontre.

14. PAROLE AUX MEMBRES

Mme Marie-Élène L'Espérance demande quelle est la procédure à suivre lors d'un changement de représentant officiel au comité de parents sur un conseil d'établissement.

M. Lafleur invite Mme l'Espérance à communiquer l'information à Mme France Dorval.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-1095-
18-02

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte de lever l'assemblée. Il est 21 h 25.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jean-Luc Lafleur
Président

Guillaume Désilets
Secrétaire administratif

POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV

Présidence : comitep@csmv.qc.ca

-

Commissaire-parent—primaire : rep_pri@csmv.qc.ca

-

Commissaire-parent—secondaire : rep_sec@csmv.qc.ca